



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>
PAGE FACEBOOK : « FO DGFIP 85 »

COMPTE-RENDU

CDAS du 04/07/2022

Les représentants FO au CDAS de Vendée :

**Bénédicte CHEVAILLIER (PRS La Roche/Yon), Thierry PETROFF (SGC Fontenay le Comte),
Christelle VIVIEN (SIP Les Herbiers) et Sarah LALONDE (SIE La Roche / Yon)**

Le Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS) s'est réuni le 04/07/2022.

Compte-rendu de l'activité de l'action sociale

En 2021, pas moins de 3050 personnes (786 actifs + 1800 retraités + 464 enfants) ont bénéficié de l'action sociale ministérielle en Vendée. En 2020, elles étaient 3126 (819 actifs + 1823 retraités + 484 enfants) et en 2019, 3120 (827 actifs + 1778 retraités + 515 enfants).

Notre nouvelle déléguée explique qu'il devient difficile de garder le contact avec nos retraités, car le service des retraites ne donne plus leurs coordonnées à la délégation de l'action sociale.

→ Si vous êtes de futurs retraités, pensez à donner vos coordonnées personnelles à la délégation pour pouvoir continuer à recevoir des informations ou à noter vos coordonnées personnelles dans SIRHIUS.

Nos crédits d'actions locales (CAL) sont stables.

La restauration collective reprend peu à peu son rythme normal, notamment au Restaurant Inter-Administratif (RIA) situé sur le site de La Roche sur Yon.

La fréquentation des résidences EPAF par les retraités diminue, la pandémie et la hausse des tarifs expliquant en partie ce phénomène.

Les prêts accordés par l'ALPAF demeurent stables.

Compte-rendu du séminaire de l'action sociale du 15/06/2022

Concernant les résidences EPAF, 14 vont être vendues et les 6 restantes seront, quant à elles, rénovées.

L'ambition de l'EPAF est de proposer de nouvelles offres plus proches des attentes des agents.

→ Pour rappel, les structures actuelles (EPAF, ALPAF, AGRAF) sont maintenues mais regroupées au sein d'une association faîtière afin de mutualiser leurs moyens.

La restauration collective demeure un sujet particulièrement complexe. Un séminaire en octobre permettra de voir si le souhait d'une harmonisation de la gestion de la restauration collective sur un modèle national est possible ou non. Les aides à la restauration sont maintenues.

Concernant l'aide au logement étudiant, une réflexion est en cours sur le zonage et le barème retenu pour la calculer.

Une réforme de l'organisation de l'action sociale est en cours avec une réflexion sur la communication. L'organisation au niveau départemental pourrait évoluer avec la disparition des délégués départementaux qui seraient remplacés par des experts ou des assistants de proximité, sous tutelle d'un référent régional. Cependant, à ce stade, les délégués en place sont maintenus.

→ **FO Finances** dénonce cette nouvelle organisation éloignant les personnels de l'action sociale.

Restauration collective en Vendée

Les aides aux petites structures sont maintenues.

Concernant le site de **Fontenay le Comte**, le nombre de bénéficiaires a augmenté notamment grâce aux nouvelles conventions signées (restaurants *Le Pinky* et *Le Chêne Vert*).

Concernant le site des **Sables d'Olonne**, on compte 24 bénéficiaires réguliers et une douzaine l'été. Seul l'ancien prestataire a répondu au nouvel appel d'offre mais avec une forte augmentation des tarifs. Par conséquent, un nouvel appel d'offre sera fait cet été. Dans l'attente, une convention avec un restaurant a été signée (restaurant *Le Boeuf Kiri*).

Concernant le site des **Herbiers**, l'association ne parvenant pas à renouveler son bureau, la situation demeure délicate.

Concernant le site de **Challans**, la restauration sur ce site fonctionne sans changement significatif.

Budget CAL : actions locales 2022

Le montant de l'enveloppe locale s'élève à 29 000 € environ.

Au niveau des sorties, le week-end à Paris a très bien fonctionné avec 33 bénéficiaires. Ce séjour sera donc reproposé ultérieurement.

Une sortie à Dinan pour les retraités sera organisée le 22/09.

Une action axée sur la lecture pour les enfants (6 à 7ans) est maintenue jusqu'en septembre 2023 avec Bayard Presse.

Concernant les jouets pour l'arbre de Noël, un seul prestataire ayant répondu à l'appel d'offre, le catalogue de jouets est très restreint. Du fait de la forte augmentation des prix des jouets non prise en compte dans le budget alloué, notre délégation départementale envisage la solution suivante : maintien des jouets pour les 6-9ans et des chèques IKDO pour les autres.

→ Les délégués **FO** ne peuvent que déplorer cette situation budgétaire alors même que notre action sociale est loin d'être pléthorique !

Actions locales 2023

En Vendée, les actions prévues en 2023 sont notamment :

- des demi-journées de découverte du char à voile ;
- une journée à l'Ile d'Yeu en septembre ;
- un coupon sport par agent sous condition de ressources ;
- une journée cabaret en fin d'année avec la visite d'un vignoble pour nos retraités.

Fonds d'innovation locale (appel à projets)

- Sortir de l'isolement les retraités avec des demi-journées à thème : thé dansant, jeux de société, spectacles, visites du patrimoine, jeux d'extérieur, yoga / sophrologie...
- Action envers les aidants : apprendre les bons gestes avec l'aide d'un intervenant (kiné).

Partenariat avec l'association France Victimes

Le Ministère a signé une convention de partenariat avec cette association pour aider et accompagner les victimes (écoute, orientation vers des spécialistes, attribution d'aides, etc.).

Les bénéficiaires de cette convention sont tous les personnels du Ministère victime d'un événement traumatisant dans le cadre de leur vie professionnelle ou de leur vie privée.

→ Contacter notre assistant social (M. Kerisit) pour avoir davantage de renseignements.

SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>